

**CONFINEMENT
NOVEMBRE
2020**

3

VIE
Éducative

7

VIE
Sociale et
Solidaire

9

VIE
Économique

Supplément au SAM #173

Votre SAM n°173 ayant été imprimé avant les nouvelles dispositions sanitaires et l'annonce du re-confinement, certaines informations qu'il contient ne sont plus d'actualités. Nous vous proposons de faire le point dans ces pages...

VIE QUOTIDIENNE

LA MAIRIE

La mairie reste ouverte : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h15 à 17h15. Permanence État-Civil le samedi, de 09h30 à 12h.



Les agents municipaux travailleront dans la mesure du possible en **télétravail**. Cependant une **permanence** est assurée, **sur rendez-vous**, dans les services recevant du public, et notamment les guichets d'État civil (cartes d'identité, passeports, mariages, décès, naissances...)

Merci de **privilégier les appels téléphoniques** ou les **mails** afin de limiter au maximum les contacts avec les personnes. **Tel : 03.20.63.07.50 - mail: accueil@ville-saint-andre.fr**

LES CÉRÉMONIES FAMILIALES

- Les PACS continuent d'être officiés.
- Les mariages peuvent être célébrés dans la limite de 6 invités, témoins compris. Les élus et le personnel municipal ne sont pas comptabilisés.

« Saint-André Magazine »

journal d'informations
municipales de la ville
de Saint-André
Supplément Nov-Déc 2020
Tél : 03 20 63 07 53
www.villesaintandre.fr

Directrice de la publication :

Élisabeth Masse

Rédaction en cheffe et rédaction :

Valérie Prignot

Mise en page :

Clément Hery

Imprimeur :

Offset impression, Pérenchies

Photos :

Clément Hery,
Service communication,
Services municipaux.

« Conformément au code
de la propriété intellectuelle,
toute reproduction papier ou
numérique (textes et photos)
même partielle, est interdite
sans autorisation expresse. »

LES PERMANENCES

Les permanences des élus sont maintenues :



Madame le Maire, lundi de 14h à 16h sur rendez-vous



Madame Lahouste, adjointe en charge des relations avec la Population : sur rendez-vous



Madame Marchand, conseillère déléguée au Logement : jeudi matin sur rendez-vous

Pour tout renseignement : 03.20.63.07.51 ou c.maire@ville-saint-andre.fr

Les permanences du Point d'Accès au Droit sont maintenues sur rendez-vous, soit sur place soit par téléphone.

Merci de vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie au **03 20 63 07 50**.

LIEUX OUVERTS OU FERMÉS

Marchés	Ouvert - mardi et samedi matins
Parcs et jardins	Ouvert
Cimetière	Ouvert - limitation à 30 personnes pour les enterrements
Foyers-restaurants	Fermé
97 point jeunes	Ouvert
Restaurants scolaires	Ouvert aux élèves
Équipements sportifs	Fermé sauf pour les activités scolaires
École de musique	Fermé - cours en visioconférence
Zeppelin	Fermé - spectacle audio sur le site Internet
BidOthèque	Fermé - click and collect
Salle Saint-Jean	Fermé
Salle André-Waquier	Fermé

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Pas de changement pour les jours de collecte et les bennes municipales restent à disposition.
- La déchèterie de La Madeleine est ouverte. Pour vous y rendre, n'oubliez pas votre attestation de déplacement dérogatoire. Vous devez cocher la **case n° 7 « pour se rendre dans un service public »**.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Toutes nos lignes fonctionnent normalement sauf la ligne Corolle 1 qui fonctionne aux horaires des vacances scolaires avec des renforts ponctuels.

— VIE — ÉDUCATIVE

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Pour ce nouveau confinement, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place pour permettre l'ouverture des écoles et établissements scolaires. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

LES NOUVEAUTÉS

- La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise.

Afin d'éviter les brassages, les récréations sont échelonnées par niveau. De même, les classes ne se croisent pas pour se rendre en cantine.

- Le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans.

Pour répondre à cette nouvelle exigence, la Ville de Saint-André a choisi d'offrir **2 masques à chaque élève** scolarisé dans les écoles publiques et privées de la commune.

Distribués par les élus le jour de la rentrée des classes, directement dans les écoles, les masques sont lavables et réutilisables. (photo ci-contre)



CONSIGNE D'UTILISATION

POUR METTRE SON MASQUE

- Se laver les mains au savon
- Prendre le masque par les élastiques et les passer derrière les oreilles
- Le masque doit couvrir le nez et le menton

POUR RETIRER SON MASQUE

- Enlevez-le sans toucher le tissu par les élastiques
- Placez-le dans le lave-linge, laver à 60°C pendant 30 minutes
- Se laver les mains au savon



En cas de fermeture ponctuelle de l'école, un plan de continuité pédagogique est mis en place et continue à s'appliquer.

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

CAP continue de proposer garderie, accueil le mercredi et accueil périscolaire.

Cependant, compte tenu de la situation sanitaire, les Accueils de Loisirs des vacances de Noël ne sont pour le moment pas autorisés.

Renseignements : **03 20 40 66 05**
ou contact@cap-saintandre.fr

LE POINT JEUNES reste ouvert pour les renseignements et les formalités administratives tous les jours de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

Cependant, sont suspendues jusqu'à l'évolution des directives gouvernementales :

- Les **activités du samedi** (une fois par mois),
- Les **ateliers Pop Games** du vendredi soir,
- Les **aides aux devoirs** le soir de 16h30 à 18h.

Le **Conseil des Jeunes** du mercredi après-midi a lieu en visio-conférence

POCARTO : PROJET LILLE CAPITALE MONDIALE DU DESIGN



Nous avons besoin de vous pour (re) donner une identité au territoire ! Contribuez à la cartographie sensible et participative qui sera diffusée sur les deux communes et affichée dans les espaces publics !

Pour cela ? rien de plus simple !

Créez votre lexique territorial et cartographique en remplissant ce document.

Vous en avez plus à dire qu'un seul mot par thème ?

Envoyez-nous vos anecdotes et histoires qui se cachent derrière votre lexique territorial et cartographique, par écrit ou audio, que vous pouvez accompagner d'une mise en forme libre (collages, peintures, dessins, grafs, vidéo stop-motion, etc.) qui figureront sur la carte et dans la mallette itinérante du projet.

Pour participer découpez ce document et envoyez le au service animation à l'adresse, **89 rue du Général-Leclerc - BP 1** ou par mail, animation@ville-saint-andre.fr

JE PARTICIPE POUR LE TERRITOIRE DE (cochez une case) :

L'epsm Marquette-lez-Lille Saint-André-lez-Lille

SI MON TERRITOIRE ÉTAIT ...

LEXIQUE TERRITORIAL

UNE COULEUR

UN ALIMENT OU UN PLAT

UN ANIMAL

UN SON

UNE ODEUR

UN OBJET

Prénom :

Date :

LEXIQUE CARTOGRAPHIQUE

UN LIEU PRÉFÉRÉ

UN LIEU REPOUSSOIR

UN LIEU DE VIE

UN LIEU D'ACTIVITÉS

UN LIEU D'HISTOIRE

UN LIEU TOURISTIQUE

LE LIEU REPRÉSENTATIF DE MON TERRITOIRE

Pocarto ? C'est quoi ?

Pocarto est une résidence-mission dont l'objectif est de **créer une cartographie sensible et participative des communes de Marquette-lez-Lille et Saint-André-lez-Lille, incluant le site de l'EPSM**, accompagnée d'éléments de design collaboratif.

Autour de cet objectif commun, plusieurs enjeux et intentions se déploient :

- Activer une démarche collaborative entre les publics scolaires, associatifs, culturels, les habitants et les professionnels ;
- Activer l'échange et la parole grâce à des outils de design et de pédagogie pour déconstruire les préjugés ;
- Ancrer le territoire et notamment l'EPSM dans la vie quotidienne des habitants ;
- Favoriser la circulation et inviter à (re)découvrir le territoire autour de parcours thématiques.



Malheureusement, nous devons annuler les manifestations culturelles prévues en novembre et décembre.

- **Les Ateliers nature** du 14 novembre, une nouvelle date sera fixée dans les prochains mois.
- **La trilogie de la danse** des 20 et 22 novembre, une nouvelle date sera fixée dans les prochains mois.
- **Le Téléthon** du 4 et 5 décembre est annulé dans sa forme actuelle. Nous réfléchissons à sa forme numérique. Suivez l'info sur le site internet et les réseaux sociaux !
- **Le Marché de Noël** du 6 décembre est annulé.



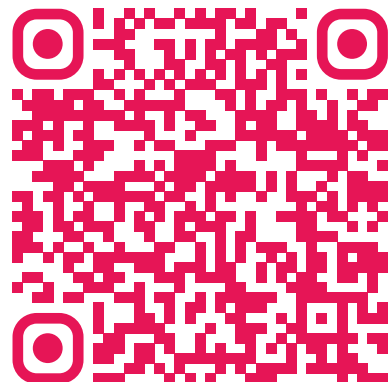
Cependant, on vous promet de miser sur les décors de Noël : **Si on ne peut pas sortir et se rencontrer alors on en prendra pleins les yeux !**

TÉLÉTHON'ET-VOUS

La ville de Saint-André avait prévu de nombreuses animations dans le cadre du Téléthon 2020. Malheureusement, le nouveau confinement et le durcissement de l'ensemble des mesures sanitaires ont rendu impossible l'organisation de ces manifestations qui auraient nécessité de rassembler du public.

Toutefois, la ville de **Saint-André maintient ses actions «virtuelles»** pour aider la recherche...

Vous pouvez aussi, dès à présent enrichir cette cagnotte Andréenne pour la recherche en scannant le QR Code ci-contre. Notez également que vous pouvez **déposer vos piles usagées chez vos commerçants** partenaires* : elles seront ramassées le jeudi 3 décembre par une entreprise de recyclage contre rémunération.



Le poids de l'ensemble des piles que vous aurez déposées sera changé en euros pour venir gonfler cette cagnotte !

Les commerçants partenaires* de l'opération : Optikal, Crédit mutuel, La penderie d'Annie, Coiff'Hair, Do Corner, Pharmacie du centre, Ghysel Traiteur, Cocci Market, «Le Saint-André», Le Dix-huit, UCAR, Boulangerie-Pâtisserie Devulder, Office Notarial, Déco-Retouche, Laurence Dessin, Hélène Mangot, mais aussi Le Zeppelin

LE ZEPPELIN



La programmation du Zeppelin est modifiée : les représentations de « **Bagnoles** » et de « **Comment on fait pour demain ?** » sont **annulées**, ainsi que tous les **ateliers en cours**.

Concernant la création de « **Comment on fait pour demain ?** » qui s'est arrêtée en pleine période de répétitions, nous vous invitons dès à présent à **découvrir** la version **radiophonique** de la pièce d'Antoine Domingos, sous forme de série en **11 épisodes**, à écouter sur www.lezeppelin.fr.

LA BIDOTHÈQUE

La bidOthèque est **fermée**. Toutefois, le service « **prêts à emporter** » est réactivé : vous choisissez vos livres sur le catalogue, via le **site Internet** et vous venez les **recupérer** à la porte du Zeppelin, sur rendez-vous le **mercredi** ou le **vendredi**.

Voir sur : <http://labidotheque.fr/blog/> pour plus de détails.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Depuis le début du confinement, **les cours** ont repris en **visioconférence**, malheureusement pour les ensembles **orchestraux** (150 musiciens) aucune solution n'est envisageable. Pas facile pour l'apprentissage, les élèves et les professeurs **font du mieux possible** pour **continuer** de travailler dans les meilleures conditions.

En attendant des jours meilleurs, les professeurs vous concoctent des **petits arrangements** musicaux en **vidéo** qui seront diffusés prochainement sur le **web**.

— **VIE** — SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le CCAS reste ouvert mais uniquement sur rendez-vous et continue de proposer aux personnes en difficulté les chèques alimentaires, la distribution du courrier des personnes domiciliées au CCAS...

L'AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES

Dans le cadre du confinement, la ville et le CCAS veille sur les personnes en situation d'isolement, de handicap, et les personnes âgées. Pour cela le **Plan isolement** a été renforcé.

APPELS TÉLÉPHONIQUES DE COURTOISIE

Les visites à domicile étant suspendues, ce sont des appels téléphoniques de courtoisie qui sont passés au quotidien afin de s'assurer que les personnes les plus fragiles ou isolées n'ont pas de difficultés particulières, notamment en ce qui concerne leur alimentation et leur santé.

Si vous vous sentez en difficulté, ou si vous pensez qu'un de vos voisins pourrait l'être, contactez le CCAS au **03 20 21 81 30**.

N'hésitez pas à laisser un message téléphonique, vous serez rappelé par le CCAS.



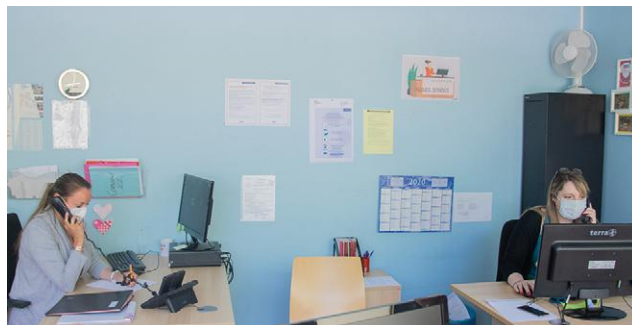
ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Les personnes qui ont des difficultés à se procurer des attestations (pas de connexion Internet ou ne pouvant se déplacer) peuvent exceptionnellement en obtenir par le CCAS qui leur en fera parvenir à domicile ou en obtenir à l'accueil de la mairie.

CORONAVIRUS COVID-19

Remplissez en ligne votre attestation numérique :

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Les foyers-restaurants sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le portage des repas à domicile pour les aînés se poursuit dans les conditions habituelles. Livraison tous les jours du lundi au vendredi avec une double livraison le vendredi pour les repas du vendredi et du samedi.

Renseignements et réservations les lundis et mardis au **03 20 21 81 31**.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE POUR RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

Les conduites pour vous rendre chez le médecin ou le spécialiste sont toujours assurées dès lors qu'il ne s'agit pas de patients contaminés par la covid ou de cas contacts avérés.

VIOLENCES CONJUGALES

Numéros utiles

- Pour porter plainte auprès du commissariat de La Madeleine **03 28 38 82 38**
- Protection des victimes **17**
- Aide anonyme **3919**
- Hébergement d'urgence **115**

AIDE AUX COURSES

La conduite accompagnée pour les courses est suspendue. Par contre, l'équipe du CCAS se mobilise pour ramener les commandes de produits alimentaires chez les personnes dépendantes, vulnérables, isolées uniquement.

Pour cela, le CCAS a réactivé son partenariat avec Intermarché à Marquette, Coccimarket à Saint-André et le maraîcher Grave à Wambrechies.

Les commandes sont à prendre auprès de Maxence au **03 20 21 81 33** ou au **03 20 21 81 30** (accueil du CCAS).

Pour Intermarché, les courses doivent être sollicitées directement auprès du CCAS qui assure le relai. Intermarché prépare le caddie dans les 24h. Un agent du CCAS déposera les courses au domicile de la personne sans surcoût (uniquement pour les personnes isolées).



Pour Coccimarket, les courses sont à commander directement auprès de Cocci. Le panier sera livré par les agents du CCAS les après-midi.

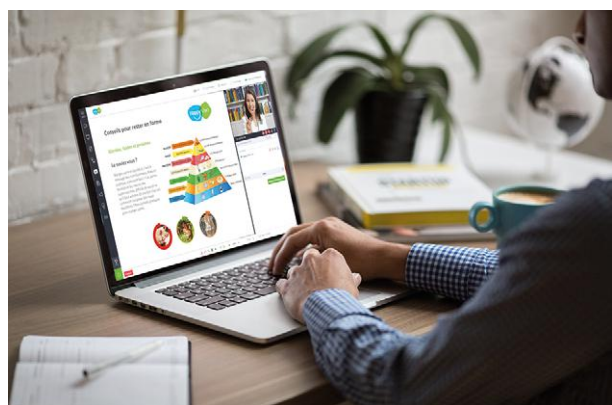


Pour Grave, les commandes sont à passer directement auprès du maraîcher avant le lundi 12h pour une livraison le mardi.

Des courses en pharmacie sont aussi possibles. Se renseigner au CCAS : **03 20 21 81 33**

MISE EN PLACE D'HAPPYVISIO EN REMPLACEMENT DES ATELIERS ET DES FOYERS

Les ateliers et les foyers-restaurants destinés aux seniors sont suspendus durant la période de confinement. Si vous souffrez d'isolement ou d'ennui, vous pouvez appeler le CCAS.



La ville met également à votre disposition une nouvelle offre d'activités à domicile : **Happyvisio**. Vous pourrez accéder gratuitement à une multitude de conférences et ateliers, en direct ou en rediffusion.

Happyvisio propose des conférences et des ateliers par visioconférence qui sont accessibles à tous. Vous pourrez vous former, vous informer et échanger avec l'animateur et les autres participants sur un large choix de thématiques.

— **VIE** — ÉCONOMIQUE

SAINT-ANDRÉ SE MOBILISE POUR DÉFENDRE LES COMMERCES DE PROXIMITÉ !

Notre commune s'associe avec ses voisines de **La Madeleine, Marquette et Wambrechies** pour soutenir le tissu économique de notre territoire en cette période de crise sanitaire qui provoque également une crise économique majeure.

Nous partageons un même attachement aux commerces de proximité, vecteurs de nos identités communales, acteurs de l'économie locale et créateurs de lien social entre nos concitoyens.

L'incompréhension que suscitent les mesures de fermeture qui visent certains commerces à fermer leurs portes nous a poussé à demander au gouvernement le **réexamen de la notion de « commerces de première nécessité »**.

Nous appelons et nous encourageons les andrésiens à **devenir dès aujourd'hui de véritables « consomm'acteurs » raisonnables et responsables**, en privilégiant les commerces de proximité et « l'achat reporté » dans les commerces actuellement fermés, en particulier dans la perspective des fêtes de fin d'année.

Pour cela, nous avons **mis en place à Saint-André un certain nombre d'actions visant à promouvoir le commerce de proximité** :

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INTERCOMMUNALE EN SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ :

JE CLIQUE, JE PAYE
ET
JE RETIRE MON ACHAT
CHEZ MON COMMERÇANT
DE PROXIMITÉ !

Vos commerçants de proximité sont nombreux à proposer le service «click & collect». Renseignez-vous auprès d'eux ou sur le site de votre Ville pour les découvrir !



N'ACHETEZ RIEN,
SINON ANDRÉSIEEN !

Pour réaliser vos achats,
ne vous précipitez pas sur les sites des «géants du web».
Privilégiez vos commerces de proximité !



DES ACTIONS MISE EN PLACE AVEC L'ARCOPRO, ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES ANDRÉSIENS :

Pendant le confinement, plusieurs manières de soutenir les commerçants, artisans et professionnels de Saint-André !

Répondez au questionnaire, sur vos habitudes de consommation proposé par les entrepreneurs andrésiens, l'association et la ville de Saint-André sur notre site :

www.villesaintandre.fr, rubrique « Vie Économique », onglet « Commerçants / Artisans / Professions libérales »



SCANNEZ LE QR CODE !

RETROUVEZ L'ANNUAIRE EN LIGNE DES PROFESSIONNELS DE SAINT-ANDRÉ

ou rendez-vous sur :
> www.villesaintandre.fr/Vie-quotidienne/Commerçants-Artisans-Professions-de-sante



Suivez-nous sur 



Suivez-nous sur 



THE RING.IO : SAINT-ANDRÉ SE DIGITALISE ET OFFRE UNE LARGE VISIBILITE A SES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PRODUCTEURS

Nous sommes fiers de vous présenter **notre partenariat avec l'entreprise The Ring.io**, pour **dynamiser le commerce de proximité et favoriser la consommation locale** au travers d'une application accessible à tous et simple d'utilisation, tant pour les commerçants que pour les consommateurs.



NOUVELLE APPLICATION

Actualité, vente en ligne et bons plans dans les commerces de proximité !



Télécharge gratuitement l'application pour acheter en ligne et récupérer tes commandes sur place !

Grâce à cette application chaque commerçant **peut mettre en place un dispositif « Click and Collect »** en référençant sa boutique et configurant son espace personnalisé en quelques minutes pour **ajouter ses produits disponibles à la vente en ligne**, ajouter des bons plans, et **renseigner les horaires de retrait des produits** en magasin. Le règlement des commandes est transféré instantanément sur le compte bancaire. **Le tout sans engagement, ni commission.**

Pour chaque commerçants, la ville offre les frais d'abonnement pendant les 6 premiers mois !

• Vous êtes commerçants, artisans, producteurs andrésiens et vous souhaitez aussi être accompagnés pour la mise en place de cette application dans votre entreprise ?

LA VILLE PRENDRA A SA CHARGE PENDANT 6 MOIS VOS FRAIS D'ABONNEMENT !

Contactez-nous à service.eco@ville-saint-andre.fr

• Andrésiens, téléchargez dès maintenant cette application qui vous permettra de continuer à consommer local !

Et peut-être même de découvrir des commerçants et artisans de notre ville !

Commande nos produits en
click & collect et découvre
nos bons plans grâce
à l'appli The-ring.io !



TÉLÉCHARGE L'APPLICATION **THE-RING.IO**



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Saint-André
LEZ-LILLE 

Actualité, vente en
ligne et bons plans
dans les commerces
de proximité
à Saint-André

the-ring.io

